



LA DIRECTION
TRAVAILLE SUR DE
NOUVEAUX MODULES,
LA CFDT ALERTE !

LA CFDT CHEMINOTS A ÉTÉ REÇUE DANS LE CADRE D'UNE BILATÉRALE À LA SA VOYAGEURS.

La formation initiale des ASCT est un sujet de crispation entre la Direction et les Organisations Syndicales, la première rencontre datant du 23 octobre 2024.

Lors de cette bilatérale la Direction a exposé son projet de refonte de la formation initiale des ASCT, avec comme leitmotiv : « former au juste besoin, au bon moment, arrêter de noyer les agents avec trop d'informations inutiles ». **Explications**

COMMENT LA DIRECTION COMPTE S'Y PRENDRE ?

- En créant un parcours de développement de compétences rappelant qu'un agent se forme tout au long de sa carrière.
- En intégrant le parcours professionnel
- En utilisant des « modalités pédagogiques innovantes », en travaillant l'ancrage, l'expérience et en capitalisant sur des temps pratiques terrain (réalité virtuelle...)

La Direction nous a exposé son intention de ne plus faire passer l'examen tel que nous le connaissons, le contrôle continu prendrait une part plus importante et l'examen serait remplacé par une évaluation finale de la pratique professionnelle.

CE QUE LA CFDT A PORTÉ

→ **Une formation 4 S !** c'est un incontournable pour la CFDT Cheminots ! La politique du risque calculé en matière de sécurité n'a pas de place au sein de notre entreprise, chacun doit pouvoir maîtriser l'environnement ferroviaire, cela passe par une formation solide

→ La nécessité d'accroître l'**expérience terrain !** Depuis 2017, la CFDT demande à accentuer la part de pratique terrain. L'alternance (entre les cours en salle et la pratique terrain) doit être maintenue mais positionnée en fin de cursus afin de faciliter la période de révision et d'ancrage

→ La **CFDT Cheminots s'est opposée à la suppression de l'examen d'ASCT.** C'est un métier important qui se doit d'être valorisé par un examen final.

→ Il faut travailler le métier de **CBORM Formateur !** Ils sont les artisans de la réussite des futurs ASCT ! A ce titre, ils doivent être informés des attendus de la formation, accompagnés et formés. Cette compétence doit être reconnue et valorisée.

→ Prendre en compte le paramètre régional durant la **formation tarifaire !** Les Régions ne pratiquent plus les mêmes politiques tarifaires. La CFDT a été entendue et la formation sera adaptée en conséquence.

→ **Revoir le module sûreté !** La CFDT alerte depuis plusieurs années sur le contenu du module sûreté qui se trouve de plus en plus allégé. Moins de théorie et de juridique pour plus de pratique. Dès le 23/10 la CFDT a demandé à augmenter le nombre d'heures attribué. La direction a entendu et octroie 7h00 supplémentaires

→ S'agissant du parcours professionnel les **activités Intercités et Ouigo** ne doivent pas être oubliées

POUR LA CFDT C'EST SIMPLE, LA QUESTION DU COÛT DE LA FORMATION N'A PAS SA PLACE ! LA SÉCURITÉ DES AGENTS ET DES CIRCULATIONS SONT NOS PRIORITÉS, NOUS CONTINUERONS DE PORTER NOS REVENDICATIONS LORS DES PROCHAINES RENCONTRES.

